

Référentiel du Certificat de Qualification Professionnelle

Technicien/ne applicateur/trice spécialisé/e dans la maîtrise des nuisibles

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>		
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Bloc de compétences 1 – Préparation et manipulation des produits et techniques de maîtrise des nuisibles				
Préparation de l'intervention de maîtrise des nuisibles <ul style="list-style-type: none"> • Prise de connaissance du devis et du bon de travail/fiche de mission • Réalisation d'un état des lieux des locaux et de l'infestation • Identification de la technique de maîtrise des nuisibles ou du mode de traitement, en fonction de la situation et du devis • Préparation des techniques ou des 	UC 1 : Identifier les principaux nuisibles et les techniques de maîtrise des nuisibles ¹	Les modalités d'évaluation sont organisées en 3 séquences : 1. Questionnaire écrit sur : <ul style="list-style-type: none"> • Les principaux nuisibles • Les principales caractéristiques du mode de vie (habitat, alimentation ...) des nuisibles • Les modes de reproduction, propagation et développement des nuisibles • Les principales nuisances matérielles et sanitaires provoquées par les nuisibles • Les principales méthodes de prévention et de traitement, 	<ul style="list-style-type: none"> • Les principaux nuisibles sont identifiés sans erreur² • Les caractéristiques, modes de vie et de reproduction des principaux nuisibles sont expliqués • Les nuisances matérielles et sanitaires provoquées par les principaux nuisibles sont expliquées • Les différentes méthodes de maîtrise des nuisibles sont expliquées sans erreur • Les techniques de lutte intégrée sont expliquées sans erreur (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques, ...) • Les avantages et les inconvénients des différentes méthodes de prévention et de traitement sont expliqués 	
	Identifier les principaux nuisibles, leurs caractéristiques, leur mode de vie et de reproduction			
	Identifier les nuisances provoquées par les principaux nuisibles			
	Identifier les différentes méthodes de maîtrise des nuisibles (prévention et/ou lutte contre les nuisibles)			

¹ Cette unité de compétences correspondant aux compétences en lien avec le CERTIBIOCIDE et la formation permettant l'obtention du CERTIPHYTO

² Pour une dizaine de nuisibles appartenant à des groupes différents en fonction l'activité du candidat et de son entreprise

<p>produits et des matériels nécessaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation des équipements de protection individuelle • Vérification de la présence des avis de passage et de sécurité, le cas échéant • Mise en sécurité des locaux à traiter et des personnes (vérification de l'évacuation des occupants et des animaux, protection des meubles, vérification de la protection des aérations et des issues ...) • Contrôle du respect des procédures de mise en sécurité • Réalisation du stockage, du transport des produits • Traitement des déchets 	<p>Identifier les principaux produits³, leurs caractéristiques et leurs modes d'actions et d'application</p>	<p>dont les techniques de lutte intégrée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les principales caractéristiques des produits biocides et phytosanitaires • Les usages et modes d'action des produits biocides et phytosanitaires • Les modes d'application des produits biocides et phytosanitaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Les principales familles de produits biocides utilisés dans la maîtrise des nuisibles sont identifiées • Les caractéristiques des principaux produits utilisés sont expliquées à partir de la lecture de l'étiquette, de la fiche de données de sécurité (FDS) et des fiches techniques d'usage • Les principaux modes d'actions et d'application des produits utilisés dans la maîtrise des nuisibles sont expliqués
	<p>Identifier les techniques de maîtrise des nuisibles adaptées à la situation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La lecture des étiquettes • Les précautions et les risques (pour les hommes, l'environnement et les biens) associés aux produits biocides et phytosanitaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Les techniques de maîtrise des nuisibles les plus adaptées à la situation sont identifiées
	<p>Identifier les risques et les dangers liés à l'utilisation des produits</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'impact pour l'homme et l'environnement des principaux produits utilisés • Les précautions à prendre lors du nettoyage, du rinçage, du rangement et du transport des produits 	<ul style="list-style-type: none"> • Les principaux risques pour l'être humain associés aux produits (circonstances de pénétration des produits dans l'organisme, voies et modes de pénétration, facteurs favorisant la pénétration, effets immédiats et effets à long terme sur le corps humain ...) sont expliqués sans erreur • Les principaux risques pour l'environnement associés aux produits sont expliqués sans erreur • Les principaux risques pour les biens associés aux produits sont expliqués sans erreur
	<p>Expliquer la réglementation en lien avec la maîtrise des nuisibles et les produits associés (utilisation et manipulation des</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les règles à respecter pour éliminer les produits non utilisés et trier les emballages • Les EPI 	<ul style="list-style-type: none"> • La réglementation en lien avec la maîtrise des nuisibles et les produits associés (définitions, cadre d'application,

³ Produits rodenticides, désinfectants et insecticides

	<p>produits, prévention des risques liés aux produits, stratégies visant à limiter le recours à ces produits, gestion des déchets ...)</p>	<p>2. Observation en situation professionnelle lors de la réalisation d'un état des lieux de l'infestation (recherche des traces laissées par les nuisibles, contrôles, identification des nuisibles ...) et de la préparation de produits</p> <p>3. Entretien avec les membres du jury d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bilan de l'activité de préparation et la manipulation de produits utilisés pour la maîtrise des nuisibles 	<p>Autorisation de Mise sur le Marché, traçabilité des interventions ...) est identifiée</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'utilisation et la manipulation des produits rodenticides, des produits désinfectants, des produits insecticides sont expliquées • La prévention des risques liés aux produits (port d'EPI, protection des locaux ...) et les stratégies visant à limiter le recours à ces produits sont identifiés • Les procédures de gestion des déchets dans l'entreprise et sur site d'intervention et de la gestion des effluents et des déchets organiques sont expliquées
	<p>UC 2 : Préparer les produits et techniques de maîtrise des nuisibles</p>		
	<p>Réaliser un état des lieux de l'infestation à partir des observations et des contrôles réalisés</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les traces laissées par les nuisibles sont repérées • Les observations et les contrôles réalisés permettent de caractériser la nature de l'infestation • Les causes de l'infestation et de la prolifération sont confirmées
	<p>Identifier l'ensemble des risques liés à l'intervention</p>		<ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des risques est expliqué • L'ensemble des éléments suivants sont pris en compte : <ul style="list-style-type: none"> - <i>L'environnement (le milieu naturel, les activités humaines) : ses composantes et leurs influences sur les populations animales</i> - <i>Les facteurs de survie et de prolifération</i>

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle 3D

			<ul style="list-style-type: none"> - Les facteurs d'attractivité et d'intrusion - Les risques liés aux moyens et dispositifs de lutte
	<p>Préparer et manipuler les produits de maitrise des nuisibles dans le respect de la réglementation en vigueur et des règles de sécurité</p>		<ul style="list-style-type: none"> • La préparation des produits est réalisée dans le respect des protocoles en vigueur dans l'entreprise • La quantité de produits à utiliser est calculée sans erreur • Les mesures préventives permettant de réduire les risques pour les êtres humains et pour l'environnement sont appliquées • Les principaux symptômes d'empoisonnement liés aux produits sont cités • Les modalités d'alerte des premiers secours en cas d'intoxications aiguës ou d'accident sont correctement identifiées • Les équipements de protection individuelle et leur mode d'utilisation sont identifiés
	<p>Réaliser des dosages adaptés à la situation dans le respect des protocoles de l'entreprise et de la réglementation en vigueur</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Le dosage des produits est adapté à l'intervention à réaliser (consignes données, surface à traiter, type d'intervention ...) • Le calcul du dosage est réalisé sans erreur • Les consignes et règles de sécurité sont respectées sans erreur • Les équipements de protection individuelle sont utilisés à bon escient
	<p>Stocker et ranger les produits de maitrise des nuisibles en respectant les conditions de stockage et la réglementation</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les zones de stockage des produits sont identifiées et localisées sans erreur

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle 3D

			<ul style="list-style-type: none">• Le rangement des produits dans le véhicule est réalisé selon les règles en vigueur dans l'entreprise• Le bon arrimage des produits est vérifié afin d'éviter tout risque de chute ou de fuite• Les précautions à prendre lors du nettoyage, du rinçage, du rangement et du transport dans le véhicule des produits utilisés sont expliquées et appliquées• Les matériels d'application sont rangés et nettoyés conformément aux procédures en vigueur dans l'entreprise
	Réaliser le traitement des déchets et des effluents dans le respect de la réglementation		<ul style="list-style-type: none">• Les différents types de déchets sont identifiés• Les modalités de gestion des produits non utilisés et de leurs emballages sont respectées• Les mesures de protection de l'environnement sont appliquées (tri sélectif, économies d'énergie ...)

Bloc de compétences 2 - Mise en œuvre des techniques de maîtrise des nuisibles adaptées à la situation et au lieu d'intervention			
<p>Mise en œuvre des techniques de maîtrise des nuisibles (méthodes physiques, traitements ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pose et contrôle des moyens de détection ou monitoring sur site • Mise en place des dispositifs de maîtrise des nuisibles (pièges, systèmes d'éloignement des oiseaux, appâts ...) • Vérification de la compatibilité de l'application des produits sur les surfaces à traiter • Application des produits biocides et phytosanitaires • Réglage des matériels d'application 	Planifier, organiser et préparer ses activités	<p>Les modalités d'évaluation sont organisées en 2 séquences :</p> <p>1. Observation en situation de travail lors de la mise en œuvre de techniques de maîtrise des nuisibles</p> <p>2. Entretien avec les membres du jury d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bilan de l'activité du candidat concernant la réalisation de techniques de maîtrise des nuisibles • Questionnement sur les modalités de mise en œuvre des interventions du candidat • Questionnement sur les interventions techniques réalisées sur les équipements • Questionnement sur les anomalies que le candidat a rencontrées et les mesures prises 	<ul style="list-style-type: none"> • Les différentes activités à réaliser sont hiérarchisées de manière cohérente • Les zones de travail et de stockage des matériels et produits et l'organisation des activités sont définies en tenant compte des travaux à réaliser et de l'espace disponible • Toutes les informations utiles pour l'intervention sont citées : objectifs de l'intervention, accès, délais ... • La cohérence entre les documents et la situation sur le terrain est vérifiée • Les adaptations nécessaires après vérification sont expliquées et justifiées • Les dangers et risques liés à l'intervention à réaliser sont expliqués (risque électrique, risques d'explosion, risques liés à une intervention en atmosphère confinée, risques liés au travail en hauteur ...) • Les moyens et mesures de prévention et de protection collective et individuelle sont identifiés et préparés • Les spécificités et les normes du lieu d'intervention sont identifiées et prises en compte • Les modalités d'intervention sont adaptées à la situation • Les finalités de l'intervention sont explicitées
	Vérifier le cadre de l'intervention à partir des informations figurant sur l'ordre de mission, le bon de travail ou le devis		
	Identifier les risques liés à la sécurité dans toute intervention et les moyens de prévention adaptés		
	Adapter les modalités d'intervention si nécessaire		
<p>Maintenance des outils de travail et des équipements de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrôle de l'état de propreté et du bon 			

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle 3D

<p>fonctionnement des organes de sécurité du véhicule</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demande d'intervention de maintenance du véhicule • Nettoyage approfondi des matériels d'application • Maintenance de premier niveau sur les outils de travail • Demande d'intervention pour la maintenance de second niveau • Contrôle des équipements de protection individuelle : EPI et information de l'entreprise sur les besoins en EPI 	<p>Identifier l'équipement, le matériel et les produits nécessaires à l'intervention</p>		<ul style="list-style-type: none"> • L'équipement, les matériels et les produits nécessaires à l'intervention sont identifiés sans erreur • L'équipement, les matériels et les produits nécessaires à l'intervention sont disponibles
	<p>Vérifier le bon état de marche, la disponibilité et la conformité des matériels d'application</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Le fonctionnement, les modalités d'utilisation et le bon état de marche des matériels d'application sont vérifiés • Les principaux cas de dysfonctionnement des matériels d'application sont expliqués • Les réactions sont adaptées en cas de dysfonctionnement ou de difficultés (arrêt de l'application, alerte, opérations de maintenance à réaliser ...)
	<p>Réaliser l'entretien, le nettoyage et la maintenance de premier niveau des appareils ou équipements</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les opérations d'entretien et de nettoyage sont réalisées selon les consignes en vigueur dans l'entreprise • Les opérations de maintenance de premier niveau sont mises en œuvre dans le cadre des habilitations du candidat
	<p>Réaliser le réglage des appareils et matériels d'application</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les réglages des appareils d'application sont réalisés selon les consignes en vigueur
	<p>Réaliser la protection et la préparation du lieu d'intervention</p>		<ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des points à protéger et à sécuriser sont repérés afin d'éviter d'endommager les locaux et d'éviter au produit de se propager en dehors des lieux traités • Les mesures préventives adaptées à la situation sont mises en œuvre

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle 3D

	<p>Mettre en œuvre les techniques de maîtrise des nuisibles adaptées en utilisant les moyens de prévention et les équipements de protection individuelle appropriés</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les endroits clés dans lesquels appliquer le matériel ou le produit sont repérés en fonction des nuisibles et des surfaces à protéger • Les équipements de comptage et de contrôle sont positionnés aux emplacements appropriés • L'application du produit biocide est réalisée correctement au regard de la réglementation • Les pièges et appâts sont mis en place dans des endroits stratégiques • Les moyens de prévention, de protection individuelle sont utilisés conformément aux exigences
	<p>Vérifier la bonne exécution de sa propre intervention</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Le respect des règles professionnelles est vérifié tout au long de l'intervention • La qualité et l'efficacité de l'intervention sont vérifiées
	<p>Réaliser la gestion des produits, déchets et effluents liés à son intervention dans le respect de la réglementation</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les différents types de déchets sont identifiés • Les modalités de gestion des produits non utilisés et de leurs emballages sont respectées • Les mesures de protection de l'environnement sont appliquées (tri sélectif, économies d'énergie ...)
	<p>Identifier toute anomalie sur le lieu d'intervention, transmettre l'information à l'entreprise et, si nécessaire, au client et mettre en œuvre les mesures appropriées</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les limites d'une intervention sont expliquées • Toute anomalie est détectée • Les risques associés sont expliqués

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle 3D

			<ul style="list-style-type: none">• Des mesures correctives immédiates relevant de son activité (alerte ...) sont mises en œuvre conformément aux procédures ou instructions et de façon adaptée à la situation• Les informations appropriées sont transmises au bon interlocuteur
--	--	--	---

**Bloc de compétences 3 - Traitement des informations techniques
en lien avec la mise en œuvre des techniques de maîtrise des nuisibles et la relation avec les clients**

<p>Établissement et transmission de rapports sur l'activité conduite</p>	<p>S'approprier des consignes et les appliquer</p>	<p>Les modalités d'évaluation sont organisées en 2 séquences :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes sont expliquées • Les missions du technicien applicateur sont expliquées
<ul style="list-style-type: none"> • Renseignement des documents ou outils de traçabilité des interventions • Information du responsable hiérarchique sur les activités conduites : difficultés rencontrées, particularités des interventions conduites ... 	<p>Identifier les interlocuteurs en lien avec son activité</p>	<p>1. Observation en situation de travail lors d'une intervention chez un client concernant le traitement des informations</p> <p>2. Entretien :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les services liés à son activité sont identifiés • Les rôles et missions de chaque interlocuteur sont identifiés • Le processus de transmission d'informations entre les différents interlocuteurs est expliqué
<p>Échange d'informations avec les clients sur les produits et les services</p>	<p>Renseigner les documents et outils en vigueur dans l'entreprise pour assurer la traçabilité des opérations de maîtrise des nuisibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnement sur les outils et les documents utilisés par le candidat • Questionnement sur les différents interlocuteurs du candidat et les moyens de communication utilisés • Étude des différents documents (informatisés ou non) renseignés par le candidat dans son activité 	<ul style="list-style-type: none"> • Les principales règles de traçabilité en vigueur dans l'entreprise sont explicitées • Les documents ou outils de traçabilité sont systématiquement renseignés, sans erreur ni oubli • Les documents et outils sont remplis de façon claire, exhaustive et en conformité avec les activités réalisées et les traitements utilisés • Toute erreur ou manquement au regard des règles de traçabilité est identifié • Les mesures correctives sont prises
<ul style="list-style-type: none"> • Entretien avec les clients en vue de recueillir des informations sur les besoins des clients • Information des clients sur les interventions réalisées, les précautions 	<p>Rechercher les informations nécessaires à l'activité à l'aide de la documentation professionnelle mise à disposition par l'entreprise</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les informations utiles pour son activité sont recherchées et identifiées dans les outils et la documentation mis à sa disposition par l'entreprise

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle 3D

<p>à respecter, les mesures à prendre suite à l'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretien avec les clients en vue de recueillir des informations sur les problèmes rencontrés et les risques liés à l'application 	<p>Transmettre les informations nécessaires aux différents interlocuteurs (collègues, hiérarchie, autres services ...) par écrit ou par oral en utilisant les outils, moyens de communication et systèmes d'information en vigueur dans l'entreprise</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les informations liées à l'activité sont transmises aux personnes appropriées selon les procédures définies • Le circuit d'information en vigueur dans l'entreprise est respecté • Les informations saisies sont exactes et exploitables <p>Les comptes rendus d'activité communiqués par oral ou par écrit sont exacts et exploitables</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les outils (messagerie, traitement de texte, tablette ...) sont utilisés à bon escient dans le cadre de son activité quotidienne • Les fonctionnalités des outils sont expliquées
	<p>Établir une communication appropriée avec le client</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Des conditions favorables sont créées avec le client tout au long de l'échange (écoute et concentration, intérêt, curiosité et disponibilité à l'égard du client ...) • L'expression est claire et le vocabulaire adapté à l'interlocuteur • Les règles de distance, de politesse et de confidentialité sont respectées
	<p>Recueillir des informations sur les besoins du client et/ou ses insatisfactions</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les besoins ou les insatisfactions des clients sont identifiés par un questionnaire adapté • Les informations nécessaires pour son intervention sont recherchées auprès du client par un questionnaire approprié

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle 3D

	Expliquer l'intervention prévue ainsi que les précautions à prendre avant, pendant et après l'intervention		<ul style="list-style-type: none">• Les explications données aux clients sont complètes et compréhensibles• La portée et les limites du traitement ainsi que les précautions à prendre avant, pendant et après sont expliquées de façon claire et précise• La compréhension du client est recherchée, afin de garantir la sécurité et l'efficacité du traitement
--	--	--	--